

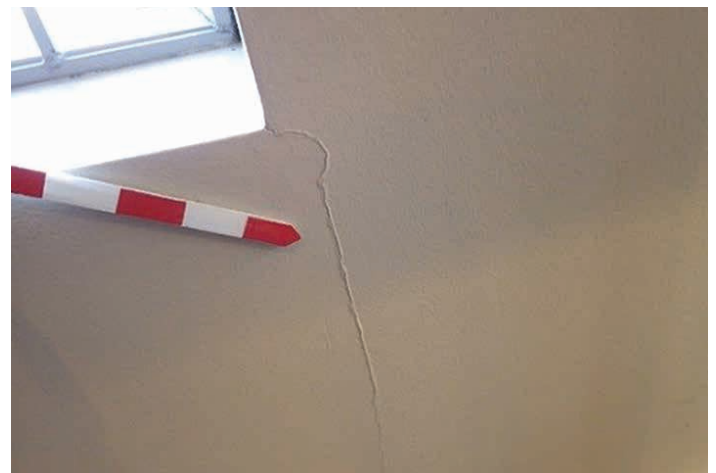
2.4.3 Murs et plafonds



La condition des murs et des plafonds est très importante dans les immeubles, car elle est le reflet de l'attention portée au bâtiment. Parmi les revêtements muraux, on retrouve entre autres le gypse, le bois et le préfini. On peut également avoir une tapisserie. Pour ce qui est des revêtements de plafond, on retrouve principalement le gypse et le plafond suspendu.

Déficiences possibles :

Les plafonds suspendus sont très utiles pour garder un accès facile à la plomberie et à l'électricité. Toutefois, ils sont facilement endommageables. Il n'est pas possible de les peindre lorsqu'ils sont abîmés, il faut alors remplacer les tuiles endommagées. En général, les revêtements en gypse nécessitent tout simplement une à deux couches de peinture supplémentaires pour cacher les défauts. Évidemment, si le gypse est brisé, alors il nécessitera une réparation complète: un nouveau morceau de gypse, des joints, de l'apprêt et de la peinture par-dessus le tout. Le gypse dévoile plusieurs indices sur la vie du bâtiment; les fissures montrent les mouvements subis par le bâtiment, des vis qui deviennent apparentes peuvent dévoiler un début de problème d'humidité, tandis que la peinture qui gonfle à certains endroits indique un début d'infiltration d'eau. Pour les revêtements en bois, tout dépend du type de bois et de la finition qu'on veut y apporter. Généralement, il suffit de le sabler un peu, de le peindre, le teindre ou le vernir pour cacher les petits défauts. Quant au préfini, il peut être peint, mais lorsqu'il est endommagé, il doit généralement être remplacé.



Gypse fissuré



Mur couvert de moisissures



Infiltration d'eau sous la peinture

Dans les endroits où il y a un excès d'humidité, on peut souvent remarquer des traces de moisissures sur les murs et plafonds. En général, on en retrouvera dans le bas des murs (sur les plinthes) ou dans les coins (coins de murs et coins entre le mur et le plafond). Pour plus d'informations sur les moisissures, consultez la fiche 2.5.12.

Professionnel :

Aucun.

Corps de métier :

Poseur de gypse, tireur de joints, peintre en bâtiment, préposé à l'entretien.